

CONTRAT DE VENTE

Entre

Nom/Prénom.....
Société et personne de contact.....
Demeurant à.....
N° de téléphone, fax ou e-mail.....,

dénommé ci-après le « Client »

et

la société **LUXMEMORIES S.à r.l.**,

il a été convenu ce qui suit :

LUXMEMORIES S.à r.l. s'engage à

réaliser un reportage filmé sur :

<input type="checkbox"/> Un mariage	durée environ.....minutes
<input type="checkbox"/> Une manifestation culturelle	durée environ.....minutes
<input type="checkbox"/> Autres.....	durée environ.....minutes

Date et lieu de l'événement, spécifications et remarques.....

Prix du projet: Suivant liste des prix en annexe

Prix deconvenu avec le Client pour les prestations suivantes:.....
.....
.....

Si vous avez un bon de réduction ou bon cadeau, veuillez indiquer la référence ici:

....., le.....
signatures:.....
(LUXMEMORIES SARL) (LE CLIENT)

Tous nos prix s'entendent nets et hors taxes.
Généralités :

Lors de la réalisation d'un reportage filmé, la société LUXMEMORIES S.à r.l. s'engage à effectuer, ensemble avec le client, une ou plusieurs visites des lieux avant l'événement. Ces visites sont comprises dans le prix.

Il est cependant à la charge du Client de se procurer la permission des autorités compétentes (curé, maire,...) et de bien s'assurer que la société LUXMEMORIES S.à r.l. a le droit de réaliser un reportage dans les lieux. Il est à assurer également par le Client que les personnes concernées (coeurs, solistes, etc.) sont d'accord d'être enregistrés. Pour des raisons de droits d'auteur, nous proposons un répertoire de musique d'accompagnement spécial. Pour tous les titres de ce répertoire, la société LUXMEMORIES S.à r.l. s'occupera de l'obtention de l'autorisation auprès de la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs Musicaux) afin de pouvoir utiliser ces titres dans votre projet et prendra en charge les frais. L'utilisation de toute autre musique (par exemple extraits d'un CD etc.) dans votre projet n'est pas permise. La société LUXMEMORIES S.à r.l. décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette clause de la part du Client.

La société LUXMEMORIES S.à r.l. s'engage à assurer un parfait entretien de son équipement et à manipuler avec toute prudence le matériel et les supports, mais ne pourra cependant pas être tenue responsable en cas de défaillance ou panne subite du matériel vidéo/audio ou supports. Dans ce cas, les prestations convenues seront à titre gratuit pour le Client. Il n'aura cependant pas le droit à d'autres indemnisations ou réclamations.

La société LUXMEMORIES S.à r.l. conservera dans ses archives une copie de votre DVD, afin de vous permettre d'en commander des exemplaires supplémentaires ultérieurement en cas de besoin. Cependant, la société LUXMEMORIES S.à r.l. ne pourra être tenue responsable au cas où notre support d'archivage serait endommagé.

La société LUXMEMORIES S.à r.l. ne pourra pas mettre à disposition du Client le matériel brut provenant du projet ou lui permettre la visualisation de ce matériel, ceci pour des raisons techniques.

La société LUXMEMORIES S.à r.l. ne pourra être tenue responsable pour sa part en cas d'annulation par force majeure.

Des exemplaires supplémentaires de DVD ou cassettes vidéo sont disponibles au prix de 20€ la pièce, hors taxes. La duplication ou reproduction de ces DVD ou cassettes vidéo par le Client même ne sont pas permises.

Toute facture est à payer dès réception, net et sans escompte.

Toute réclamation devra avoir lieu dans les 7 jours qui suivent la remise des supports au Client.

Selon la complexité du projet et en fonction du nombre de projets actuellement en cours chez LUXMEMORIES S.à r.l., le délai de livraison pourra varier entre 3 et 8 semaines.

Après remise du projet et de la facture au Client, les données informatiques relatives au projet seront conservées pendant 10 jours. Toute réclamation de la part du Client devra se faire dans ce délai de 10 jours, toutes les données concernant son projet seront définitivement éliminées passé ce délai si le Client n'a pas averti LUXMEMORIES S.à r.l. d'un quelconque problème. Une fois les données éliminées, aucune modification ne pourra plus être faite sur le projet. Au cas exceptionnel où le Client souhaiterait effectuer une modification ou correction de son projet, il est tenu d'en informer LUXMEMORIES S.à r.l. dans le délai de ces 10 jours. Dans ce cas, les données relatives à son projet seront conservées pendant 1 mois supplémentaire, ceci gratuitement. Cependant, au cas où le projet devra être bloqué plus longtemps pour des raisons d'attente d'une réponse de la part du Client, des frais de stockage seront facturés au prix de 50€ HT par mois.

Fait en deux exemplaires à....., le....., chacune des deux parties ayant reçu un exemplaire. Signatures:
